

Les changements environnementaux et le transport maritime dans l'Arctique - Chaire de recherche de niveau 1

Université d'Ottawa

Endroit : Ontario

Date d'affichage : 2020-04-30

Publiée jusqu'au : 2020-05-31

L'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour une chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 1 sur les changements environnementaux et le transport maritime dans l'Arctique. Nous avons besoin d'un chercheur ou une chercheuse d'exception qui mènera un programme de recherche interdisciplinaire afin d'étudier les conséquences en cascade des changements environnementaux dans l'Arctique sur les transports, le paysage politique et la sphère sociale. Alors que l'Arctique se réchauffe trois fois plus vite que la moyenne mondiale, les routes maritimes dans toute la région (pont arctique, passage du Nord-Ouest, route maritime du Nord, route transpolaire) deviennent une réalité aux chapitres de la navigabilité, des coûts et des risques. L'ouverture des routes commerciales maritimes dans l'Arctique créera des possibilités et des défis pour le Canada et le reste du monde, notamment une accélération du développement de l'économie et des infrastructures, des changements dans les rapports de force à l'échelle mondiale, l'introduction d'espèces envahissantes et l'apparition d'autres problèmes environnementaux, d'éventuels déversements de carburant ainsi que des répercussions sur les communautés locales, les modes de vie traditionnels, la durabilité et les pratiques d'adaptation.

Le candidat retenu ou la candidate retenue occupera un poste régulier menant à la permanence à la Faculté des arts, où il ou elle jouera un rôle de premier plan en recherche et dans la formation d'étudiants ou d'étudiantes des cycles supérieurs. L'objectif de la chaire est de renforcer la réputation de l'Université d'Ottawa comme centre d'excellence en recherche sur l'environnement, l'Arctique et les peuples autochtones. Le ou la titulaire contribuera grandement à élargir les relations et les partenariats internationaux de l'Université, surtout dans un contexte où l'Arctique constitue une importante zone d'intérêt et de concurrence à l'international. Situé sur le territoire ancestral du peuple algonquin et grâce à son emplacement dans la région de la capitale nationale et à ses liens serrés avec ArcticNet, l'Arctic Science Partnership (ASP), l'Université de l'Arctique et d'autres initiatives en cours basées à Ottawa (initiatives fédérales et liens avec le Conseil de l'Arctique), l'Université offre de nombreuses occasions de collaborations internationales. Le ou la titulaire de la chaire aidera le Canada à rester à la pointe de la recherche scientifique dans l'Arctique, surtout en ce qui a trait au transport maritime, à la gouvernance de l'océan Arctique et aux changements socioéconomiques dans les communautés autochtones.

Chaire de niveau 1 du Programme des CRC

Les **chaires de niveau 1**, renouvelables une seule fois après sept ans, sont attribuées à des **chercheurs exceptionnels** reconnus ou des chercheuses exceptionnelles reconnues par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 1, l'établissement reçoit 200 000 \$ par année pendant sept ans. Les candidats ou candidates à une chaire de niveau 1 doivent être des professeurs ou des professeures titulaires ou des professeurs agrégés ou des professeures agrégées dont on s'attend à ce qu'ils ou elles deviennent des professeurs ou des professeures titulaires dans l'année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature. S'ils sont issus ou elles sont issues d'un autre secteur que le secteur universitaire, les candidats ou les candidates doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une

CRC peuvent également recevoir un financement d'infrastructure de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), pour les aider à acheter l'équipement de pointe dont ils ou elles ont besoin pour effectuer leurs travaux.

No. de l'affichage : 20025-CRC

Embauche préférentielle

L'Université d'Ottawa est engagée à assurer l'équité, la diversité et l'inclusion dans les environnements de recherche et de leadership de nos étudiants et nos étudiantes, de notre personnel et de nos professeurs et nos professeuses. L'Université tient à offrir un milieu de travail qui élimine les inégalités et encourage les candidatures des personnes appartenant aux groupes désignés au Canada : les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les personnes qui font partie des minorités visibles au sens de la [*Loi sur l'équité en matière d'emploi*](#). Nous encourageons également les candidatures de toutes les personnes qualifiées possédant les compétences et les connaissances requises pour dialoguer de manière productive avec des communautés équitables, diversifiées et inclusives. Dans le cas d'une embauche préférentielle, les candidatures des membres de ces groupes sont considérées et évaluées de façon prioritaire pour le poste vacant. Les candidats qui souhaitent bénéficier d'une considération préférentielle doivent remplir le formulaire d'auto-identification.

Compétences requises

Un doctorat ou l'équivalent; un excellent dossier de recherche dans le ou les domaines de la CRC ; un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiants et d'étudiantes aux cycles supérieurs; une capacité marquée à obtenir des subventions de recherche externes; d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en anglais ou en français. Une connaissance passive de l'autre langue officielle serait un atout.

Rang et salaire

Poste professoral régulier menant à la permanence dans la Faculté des arts. Ce poste est régi par une convention collective entre l'Université d'Ottawa et l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa.

Dossier de candidature

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitae à jour; (veuillez inclure les interruptions de carrière, telles que des congés parentaux ou de maladie, qui peuvent avoir eu une incidence sur votre dossier de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
- un plan de recherche (2 à 3 pages);
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages);
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans [*les directives du programme des Chaires de recherche du Canada*](#) (trois lettres de répondants qui ne sont pas en conflit d'intérêt dont un de stature internationale et qui ne réside pas au Canada); et
- Formulaire d'auto-identification (se référer à la section Embauche préférentielle ci-dessus).

Date limite : 30 mai 2020

Le processus de sélection débutera en juin et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Prière d'envoyer le dossier de candidature à l'adresse suivante ou par courriel à :

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland, pièce 246
Ottawa ON K1N 6N5 CANADA
rcca-coord@uOttawa.ca

Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats ou des candidates. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence.

Avis de collecte de renseignements personnels

Conformément à la Loi de l'Ontario sur l'accès à l'information et à la protection de la vie privée et à la Politique 90 de l'Université, vos renseignements personnels sont recueillis sous l'autorité du University of Ottawa Act 1965, et sont destinés à être utilisés à des fins compatibles avec votre demande d'emploi et l'administration de votre relation de travail, si elle est établie. Si vous avez des questions concernant cette collecte d'informations personnelles, veuillez communiquer avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958 ou par courriel au vra.affairesprofessorales@uottawa.ca.